

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C CÔTE DE BEAUPRÉ
VILLE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE des membres du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, tenue le 3 juillet 2007 à 20h00 à l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Rémi Drouin, Promaire. Pour former quorum sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Caroline Nicole, Madame Nathalie Morin,
Madame Manon Trépanier, Monsieur Martin Dionne.
Monsieur Michel Lebel.

Monsieur Jean-Luc Fortin, absence motivée.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption des procès-verbaux du 4 et du 26 juin 2007 et suivi;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Rapport des comités ad hoc;
- 7- Rapport du comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 8- Présentation des comptes à payer;
- 9- États comparatifs de revenus et dépenses;
- 10- Motion de remerciements;
- 11- Comité de la sécurité routière;
- 12- Autorisation Hydro Québec;
- 13- Nomination d'un conciliateur-arbitre;
- 14- Nomination d'un commissaire à l'assermentation;
- 15- Autorisation Randonnée cycliste de La Nouvelle-France;
- 16- Programme relatif à la taxe fédérale d'accise sur l'essence;
- 17- MRC;
- 18- Période de questions;
- 19- Clôture de l'assemblée;
- 20- Levée de l'assemblée.

1-OUVERTURE DE LA RÉUNION

La session est ouverte par Monsieur Rémi Drouin, Promaire. Monsieur Frédéric Drolet-Gervais agit à titre de secrétaire.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 5731-07-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** l'ordre du jour soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET DU 26 JUIN 2007 ET SUIVI

RÉSOLUTION 5732-07-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** les procès-verbaux du 4 et du 26 juin 2007 soient et sont adoptés.

Adopté à l'unanimité

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

5- CORRESPONDANCE

6- RAPPORT DES COMITÉS AD HOC

7- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme se sont réunis le 18 juin 2007. Les recommandations concernant les dossiers traités lors de cette rencontre ont été transmises au Conseil qui rendra ses décisions lors de la présente assemblée.

RÉSOLUTION 5733-07-07

P.I.I.A. AGRANDISSEMENT SUR L'AVENUE ROYALE

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Claude Dupont pour l'agrandissement de sa maison du 9209 à 9215 de l'avenue Royale;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-27 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil accepte le projet de Monsieur Dupont en respectant les plans soumis avec une marge d'erreur de 0.1 mètre sur l'implantation.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5734-07-07

P.I.I.A. NOUVELLE CONSTRUCTION SUR LA RUE ST-DENIS

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Dany Boucher pour la construction d'une maison unifamiliale sur le lot 245-31 de la rue St-Denis;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-28 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** ce Conseil accepte le projet de Monsieur Boucher tel que soumis en respect des plans et en tolérant une erreur sur les marges de recul de 0.1 mètre.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5735-07-07

P.I.I.A. NOUVELLE CONSTRUCTION SUR LA RUE LESSARD

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Jasmin Tremblay pour la construction d'une maison unifamiliale sur les lots 245-9 et 244-8 de la rue Lessard;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-29 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nathalie Morin, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil accepte le projet de Monsieur Tremblay tel que soumis en respect des plans et en tolérant une erreur sur les marges de recul de 0.1 mètre.

Adopté à l'unanimité

8- PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION 5736-07-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce conseil autorise le paiement des comptes suivants totalisant la somme de 286 594.05\$;

QUE Monsieur le Maire et Monsieur le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

	COMPTES À PAYER JUIN 2007	2 JUILLET 2007
		MONTANT
1	Salaire pour la semaine finissant le 02 Juin 2007	12 229,47 \$
2	Salaire pour la semaine finissant le 09 Juin 2007	10 911,66 \$
3	Salaire pour la semaine finissant le 16 Juin 2007	9 892,49 \$
4	Salaire pour la semaine finissant le 23 Juin 2007	10 678,27 \$
5	Les entrepôts Presto (eau, liqueur, verre plastique)	202,60 \$
6	Les entrepôts Presto (café, chocolat, liqueur)	86,68 \$
7	Les entrepôts Presto (roulette de billet admission, enveloppe plastique monnaie)	37,99 \$
8	CLD de la Côte-de-Beaupré (frais inscription pour le Forum Touristique 2007)	50,00 \$
9	URLS de Québec (frais d'inscription programme formation de 3 moniteurs ter je)	360,00 \$
10	Syndicat des employés municipaux Côte-de-Beaupré (cotisation de mai 2007)	359,32 \$
11	Desjardins Sécurité Financière (fonds de pension de mai 2007)	2 346,80 \$
12	Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA)	803,21 \$
13	TUAC, Local 509 (cotisation syndicale de mai 2007)	326,50 \$

14	Hydro-Québec (éclairage des rues, ancien poste S.Q., stat pomp SAB-4 & 5	3 517,32 \$
15	Bell Mobilité Cellulaire (frais mensuels & autres frais de juin 2007)	691,84 \$
16	Bell Mobilité pagette (temps d'antenne de juin 2007)	363,39 \$
17	Olco (essence camion chevrolet 2004, dépar inc & voirie & trav développement	516,15 \$
18	Équipement Sigma inc. (achat d'une roue pour la pépine)	746,37 \$
19	Dicom express (transport de courrier le 29-05-07)	11,22 \$
20	L'Excellence Compagnie d'assurance-vie (assurance collective de juin 2007)	2 956,00 \$
21	Hydro-Québec (électricité Centre Sainte-Anne)	1 885,45 \$
22	Association Bénévole Côte-de-Beaupré (aide financière encan de l'association)	100,00 \$
23	Régie des rentes du Québec (enregistrement du régime de pension pour 2007)	289,00 \$
24	Ministre du Revenu du Québec (cotisations employé & employeur RQAP)	130,92 \$
25	M. Jean-Luc. Racine (remb. frais pour usage auto, cell. pour juin 2007)	125,00 \$
26	M. Patrick Simard (remb. pièces d'uniforme pour 2007 service d'incendie)	50,00 \$
27	Mme. Martine Hovington (comp utilisation téléphone cell personnel de juin)	30,00 \$
28	Hydro-Québec (électricité coffre Turcotte, Racine & pompe rue Blouin)	1 245,94 \$
29	Bell Canada (hôtel de ville, garage, 5 stat pomp, bibliothèque)	800,11 \$
30	Morency, société d'avocats (représ cours municipale M.R.C. constats infraction)	235,51 \$
31	Produits Capital (2 boîtes de masque pour travail au station de pompage)	47,75 \$
32	Société protectrice des animaux de Québec (contrat de juillet 2007)	204,92 \$
33	Centre de rénovation Raymond Boies inc. (serv. coloration Centre & bordure)	102,51 \$
34	Les produitis industriels Jean-Paul Côté inc. (64 contenants de chlore 12%)	901,34 \$
35	Déneigement Daniel Lachance inc. (loc. pelle, camion, sable A rue Sylvie)	45 943,26 \$
36	Ladufo inc. (1 voyage de terre à tourbe pour réparation rue Sylvie)	273,48 \$
37	Azarie Vézina enr. (mise en opéra. Piscine, peinture, chlore, marche d'échelle)	1 418,50 \$
38	Les Ateliers Régis Lessard inc. (rép. cylindre pépine, inst. proctec saleuse)	436,43 \$
39	Ménard & Frères (installer boîte du camion du F-550)	362,93 \$
40	Évimbec ltée. (versement de juin tenue à jour du rôle d'évaluation)	4 415,56 \$
41	Pétroles S. Racine inc. (carburant diesel)	1 198,47 \$
42	Entreprise Gérard Godin (réparation d'asphalte côte Gravel, boul. & diff endroit)	6 986,92 \$
43	Office Municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Beaupré (3er vers du 10% défic)	2 609,35 \$
44	Claude Cinq-Mars inc. (kit filtreur à air pour la génératrice)	16,37 \$
45	Claude Boissonnault (petite caisse) (dépl. frais de poste, matériel terrain jeux)	1 172,65 \$
46	Ministre des finances (infraction code de la sécurité routière)	52,00 \$
47	Bureautique Lacouline inc. (coût des copies pour le mois de mai 2007)	118,86 \$
48	Services M & R inc. (cueillette & transport de mai & conteneur de 240 litres)	9 280,71 \$
49	Imprimerie Blouin inc. (1000 feuilles 8.5 X 11 & montage & impression affiche)	311,88 \$
50	Réal Huot inc. (vanne, sellette, cadre pour puisard, mat inst vanne coffre Racin)	7 160,02 \$
51	Équipement Sigma inc. (vitre & charnière pour réparer cabine pépine)	266,14 \$

52	Talbot Équipement ltée. (recharger cylindre d'air, test visuel, oring dép inc.	82,27 \$
53	MRC de la Côte-de-Beaupré (2er vers & final quote-part 2007)	56 534,84 \$
54	Régie intermunicipale de l'aréna Côte-de-Beaupré (3er vers quote-part 2007)	8 923,75 \$
55	Shret-it (décheté papier)	74,07 \$
56	Commission scolaire des Premières-Seigneuries (forma pompier 1 (sec 1,3,4)	7 426,67 \$
57	ITT Flygt (location pompe submersible & génératrice pour rép. bris d'égoût bou	662,39 \$
58	Club soical du service d'incendie de Sainte-Anne-de-Beaupré	350,00 \$
59	NAPA Rémy Ferland (lentille rouge, mini ampoule, oring pression)	19,11 \$
60	Sciage & Forage Québec (1984) inc (scier bordure de rue à 2 endroits)	605,21 \$
61	Locatiobn d'outillage Brebo enr. (location d'une génératrice pour projet d'aqued	113,94 \$
62	Ministre des finances (permis bar au Centre Ste-Anne)	587,50 \$
63	Beau-Pré Fleuriste enr. (corbeille pour feu Béatrice C. Giguère)	61,54 \$
64	Wolseley Canada inc. (matériel d'aqueduc)	664,45 \$
65	R. L. Consultants 2005 inc (inspec. silicate & soude caustiic)	1 025,56 \$
66	Univar (barils de soude caustique 50% & barils de silicate de sodium)	2 421,33 \$
67	Turcotte (1989) inc (contrat d'entretien poste de surpression de juin 2007)	273,00 \$
68	Sérigraphie Artex (74 t-shirt pour camp d'été 2007)	758,91 \$
69	Ville de Château-Richer (remb. 50% frais essence & utilis cam & serv P. St-H)	3 259,50 \$
70	Ville de Québec (coût de l'enfouis de mai 2007 & redevance éllimi & enf mat se	17 522,93 \$
71	Pavage Rolland Fortier inc. (pavage de rue Sylvie & asphalte réparation)	18 696,33 \$
72	Marc Tremblay inc. (location nacelle & matériel pour réparer éclairage des rues	102,53 \$
73	John Meunier (colorimètre de poche, DPD chlore libre pour test de la piscine)	966,16 \$
74	United Rentals (location plaque vibrante pour la rue Sylvie)	748,36 \$
75	Gestar inc. (soutien annuel du logiciel Documentil pour 02-08-07 au 04-08-08)	450,10 \$
76	Plomberie Chauffage J.P. inc. (loc. freezer changer 2 entrées serv & nett ent s	437,29 \$
77	Cummins Est du Canada SEC (contrat ent préven. génératrice poste surpres)	312,84 \$
78	Remorquage St-Hilaire inc. (remorquer F-350 chez Transport Leclerc)	113,95 \$
79	Ascenseurs Cloutier ltée. (entretien préventif ascenseur pour juin 2007)	101,75 \$
80	Richer Boulet inc. (tourbe & engrais pour tourbe pour la rue Sylvie)	471,52 \$
81	Charles Trudel inc. (location d'un balai mécanique & d'un camion arrosoir)	1 786,17 \$
82	L'autre Voix (publicité pour la journée de la Saint-Jean-Baptiste)	398,83 \$
83	Fournitures et Ameublement du Québec (caisse de papier,pince-notes, tromb)	65,45 \$
84	Carrière Laplante/9048-1144 Québec inc (pierre concassée 0-3/4 Sylvie & gar)	2 803,55 \$
85	Bell Canada (internet intermédiaire du 10/06/07 au 09/07/07)	79,71 \$
86	Les Serres Gagnon (bacs à fleurs, jardinières, compost, engrais)	1 838,01 \$
87	Centre Rénovation Normand Lachance inc. (vis, colle, peinture, ciment, foam)	1 720,49 \$
88	M. Pierre Saint-Hilaire (compen usage véhicule personnel de juin 2007)	260,00 \$
89	Aliments Humpty Dumpty inc. (achat de caisses croustille	32,82 \$

	pour Centre Ste-A)	
90	Québec Linge Co.(coût nettoyage des saloppettes 06-13-20-27/06/07)	113,96 \$
91	Buanderie HMR inc. (location de linge & microfibras pour Centre Ste-Anne)	14,43 \$
92	CMP Mayer Équipements incendie (1 paire de bottes département d'incendie)	148,42 \$
93	L'Excellence Compagnie d'assurance-vie (assurance collective de juillet 2007)	2 065,46 \$
94	Le Réseau Mobilité Plus (pagette de juin 2007)	176,28 \$
95	Autobus des Monts inc. (loc. autobus transport des enfants terrain de jeux)	2 518,30 \$
96	Les entreprises P.E.B. ltée. (location de 3 plaques métal pour rue Sylvie)	683,70 \$
97	Québec Multiplants enr. (remplacement d'arbres chez M. R. Côté)	155,10 \$
98	Québec Sportif Intersport (lance balle & 2 boîtes de balle)	2 165,03 \$
99	CSSS de la Vieille-Capitale (vaccination)	311,25 \$
100	Spécibois inc. (20 pièces 1X6X12' d'Épinette brut)	88,88 \$
101	Sécurité Côte-de-Beaupré (12 couvre-tout stat pompage & paire botte "Baffin")	141,15 \$
	TOTAL:	286 594,05 \$

Adopté à l'unanimité

9- ÉTATS COMPARATIFS DE REVENUS ET DÉPENSES

Le directeur général, secrétaire-trésorier dépose devant le Conseil les états comparatifs de revenus et dépenses semestriels au 31 mai 2007.

Adopté à l'unanimité

10- MOTION DE REMERCIEMENTS

IL EST PROPOSÉ par Madame Manon Trépanier, appuyé par Monsieur Michel Lebel **QU'**une lettre de remerciements soit envoyé à Madame Monique Têtu pour ses années de dévouement et d'implication dans le comité des loisirs de l'Office Municipal d'Habitations de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Adopté à l'unanimité

11- COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RÉSOLUTION 5737-07-07

CONSIDÉRANT QU'une problématique particulière de sécurité routière est remarquée sur la Côte Ste-Anne;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens de la Côte Ste-Anne désirent participer à l'amélioration de la sécurité routière dans leur secteur;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil propose de former un comité de sécurité routière sur la Côte Ste-Anne;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations de ce comité permettraient également d'améliorer la sécurité sur d'autres artères de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Martin Dionne :

QUE ce Conseil forme un comité de sécurité routière sur la Côte Ste-Anne;

QUE Monsieur Rémi Drouin, conseiller, soit et est désigné à titre de représentant de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré sur ce comité;

QUE la composition et le mandat de ce comité soient établis avec les personnes intéressées.

Adopté à l'unanimité

12- AUTORISATION HYDRO QUÉBEC

RÉSOLUTION 5738-07-07

CONSIDÉRANT QUE Hydro Québec veut installer deux encrages de poteau électrique dans l'emprise de la Côte Ste-Anne pour alimenter un bâtiment situé au 523-A;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation de la Ville est requise avant d'effectuer ces travaux sur les deux poteaux existants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** le Conseil de Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré autorise Hydro Québec à installer les deux encrages à poteau électrique dans l'emprise de la Côte Ste-Anne conformément au plan déposé daté du 8 mars 2007.

Adopté à l'unanimité

13- NOMINATION D'UN CONCILIATEUR-ARBITRE

RÉSOLUTION 5739-07-07

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Code Civil du Québec, toute municipalité du Québec doit désigner un conciliateur-arbitre pour régler les mécontentes relatives à la construction, la réparation ou l'entretien d'une clôture, à des travaux de drainages et au découvert en vertu de l'article 986 du Code civil;

CONSIDÉRANT QUE ces mécontentes doivent touchées les propriétaires de terrain en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE le conciliateur-arbitre est la version moderne de l'ancien inspecteur agraire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil nomme Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier à titre de conciliateur-arbitre avec tous les pouvoirs et devoirs que lui confie la Loi.

Adopté à l'unanimité

14- NOMINATION D'UN COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

RÉSOLUTION 5740-07-07

CONSIDÉRANT QUE dans plusieurs circonstances, il serait intéressant d'avoir un commissaire à l'assermentation à l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT QUE cette personne pourrait rendre service à toute la population de Sainte-Anne-de-Beaupré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Caroline Nicole :

QUE Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier soit et est autorisé à obtenir une commission de commissaire à l'assermentation;

QU'il soit autorisé à signer tous les documents relatifs à l'obtention du titre de commissaire à l'assermentation sur le district judiciaire de Québec.

Adopté à l'unanimité

15- AUTORISATION RANDONNÉE CYCLISTE DE LA NOUVELLE-FRANCE

RÉSOLUTION 5741-07-07

CONSIDÉRANT QUE le *Regroupement des organismes sportifs et plein air de Beauport* a reçu l'accréditation officielle de la *Société du 400^e anniversaire de la Ville de Québec* pour l'organisation de *La randonnée cycliste de La Route de la Nouvelle-France*;

CONSIDÉRANT QUE ce regroupement désire obtenir de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré l'autorisation de pouvoir circuler sur l'avenue Royale le dimanche 21 septembre 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Nicole, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré autorise le passage de la *Randonnée cycliste de la Route de La Nouvelle-France* sur l'avenue Royale à Sainte-Anne-de-Beaupré le dimanche 21 septembre 2008 conditionnellement à ce que la Sûreté du Québec, poste de Sainte-Anne-de-Beaupré soit avisée.

Adopté à l'unanimité

16- PROGRAMME RELATIF À LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

RÉSOLUTION 5742-07-07

CONSIDÉRANT la résolution 5685-04-07 déjà adoptée par ce Conseil dans le cadre du programme relatif à la taxe fédérale d'accise sur l'essence;

CONSIDÉRANT QUE par cette résolution le Conseil s'engageait à respecter les modalités du *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale*;

CONSIDÉRANT QUE la date de résolution devait être postérieure à la date de dépôt des documents de notre firme d'ingénieurs mandatée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nathalie Morin, appuyé par Monsieur Michel Lebel **QUE** ce Conseil abroge la résolution 5685-04-07.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5743-07-07

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de Ville de Sainte-Anne-de-Baupré a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale* et de ses annexes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Baupré doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Manon Trépanier :

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Baupré s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Baupré s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec;

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Baupré approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation partielle de travaux du 5 juin 2007 et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution

gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

QUE la municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

Adopté à l'unanimité

17- MRC

18- PÉRIODE DE QUESTIONS

19- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets étant épuisés, il est proposé de clore l'assemblée.

20- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** l'assemblée soit levée ; il est 20h45.

.....
Rémi Drouin, promoteur

.....
Frédéric Drolet-Gervais, directeur général, secrétaire-trésorier